Lire en dernière page

COMMENT LUTTER CONTRE LA MISÈRE?

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

No 3 - Mardi 7 janvier 1969

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., **La Chaux-de-Fonds:** Parc 103, tél réd. (039) 3 10 88, tél adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 - 313 **Lausanne:** Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10, CCP 10 - 8300 - **Genève:** Arg and 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 - 2715 ABONNEMENTS, 1 mois Fr 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Billet valaisan: L'AN NOUVEAU

Suivant certains augures, l'année 1968 devait être désastreuse pour le Parti socialiste. Sorti d'une campagne électorale amenuisé, il devait nécessairement se diviser, se déchirer, car il n'y a rien de tel qu'une défaite pour donner l'occasion à de tels bouleversements. Or, rien de cela ne s'est produit. Certes les choses n'ont pas été toutes seules. Il a fallu résister, parlementer, apaiser et empêcher toutes cassures sous les effets de la colère. Le plus difficile fut encore d'empêcher le découragement et de le transformer en espoirs nouveaux.

Les élections dans les conseils communaux devaient nécessairement montrer la température du parti. C'était le meilleur baromètre, celui qui ne trompe pas. Nous attendions cette consultation non sans appréhension. En fait, il s'agissait bien de savoir jusqu'à quel point les blessures avaient laissé des traces. Ces élections ont démontré que sauf des accidents ici et là, le parti sortait solidifié de l'épreuve, les gains étant plus nombreux que les pertes. Ces dernières étaient dues à de petites différences qui ne touchaient en rien la cohésion, les gains réels étant beaucoup plus forts que les gains apparents. On peut dire sans exagération que l'on peut être très satisfait et l'on peut encore plus facilement féliciter tous ceux qui ont été à la tâche dans cette lutte très difficile.

La crise était inévitable. Le parti l'a subie avec le minimum d'inconvénients. Il faut maintenant repartir. Les conditions d'un nouveau départ vont être à notre portée. L'année 1969 appelle le renouvellement des organes du parti. Il y aura possibilité d'introduire de nouvelles forces. Le choix des personnes qui devront faire les districts aura nécessairement une très grande importance.

A notre avis ces nominations ont plus d'importance que celles dans les conseils du pays. Elles ne peuvent donc être faites à la légère et les présidents des fédérations de districts portent une lourde responsabilité.

Un autre problème qui devra être étudié en 1969, c'est notre attitude vis-à-vis des autres minorités valaisannes. Notre attitude passive envers les minorités n'a pas été payée de retour et le Parti socialiste fut le perdant dans ces aventures. Cette attitude était motivée par le fait que le bloc majoritaire est tellement puissant que l'on aurait un intérêt évident à le diminuer par une cohésion des minorités. Cet intérêt rejoint celui du pays qui vit depuis trop longtemps sous une tutelle autoritaire et particulièrement spoliatrice. On pouvait se faire des illusions sur une action chrétienne-sociale qui se séparerait du bloc conservateur. Malheureusement, lorsque l'on examine comment se passent les élections dans le haut Valais, il y a peu d'espoir sous cet angle. En effet, on l'a vu à Loèche où un conseiller d'Etat s'est déplacé pour unir les deux fractions afin de renverser le président. Ces deux fractions ont passé et signé des contrats en bonne et due forme afin de se partager la succession. On l'a vu dans de nombreuses autres communes où elles ont déposé des listes communes afin d'empêcher tout mouvement intermédiaire.

Dans le bas Valais, une formation chrétienne-sociale est encore plus hypothétique, car le Parti socialiste est bien installé et elle ne saurait obtenir l'absolution comme ce fut le cas dans le haut Valais où il fallait réduire le Parti socialiste à la plus simple expression. Toutefois, il faut dire que cette collusion est devenue tellement apparente que le haut pays est mûr pour une action. Sans vouloir jouer au prophète, il nous faut déclarer que le pays est prêt pour une action bien menée. Il attend du renouveau, on l'aperçoit dans tous les mouvements d'humeur qui surgissent. La nomination de Dellberg l'an dernier en fut la première expression.

Le Valais veut se libérer de la vieille tutelle. Toute cette action est malheureusement presque impossible par la division des minorités qui recherchent avant tout leur petite tranquillite. L'idiotie, c'est que ces minorités se multiplient et que de nouvelles tentatives de division se font jour. Alors que l'on a besoin de cohésiion, on sème la division.

Espérons que l'an 1969 nous apporte un peu plus de compréhension et d'intérêt commun pour le bien de notre beau pays. Ce sont des vœux qui, nous l'espérons, sont à la portée de tous. De toute manière, pour le Parti socialiste, l'année 1969 sera particulièrement chargée, car de graves décisions l'attendent.

A. Dussex.

Un ministre sud-vietnamien tué

Lors d'un acte de terrorisme commis à Saigon lundi matin, le ministre de l'Education nationale, Le Minh Tri, a été grièvement blessé. Le chauffeur de sa voiture, contre laquelle des terroristes ont lancé une charge explosive, a trouvé la mort. Deux personnes accompagnant le ministre ainsi qu'un passant ont été blessés. Le ministre a succombé hier à ses blessures. Notre photo de Saigon: la voiture complètement calcinée.

K. Buff est mort par empoisonnement déclare-t-on officiellement à Lucerne

La mort de Kurt Buff est attribuée à un empoisonnement. C'est ce qui a été annoncé au cours de l'importante conférence de presse convoquée pour lundi après midi par le Conseil de ville de Lucerne.

Le préfet Alfons Waltensperger a rendu public pour la première fois un extrait du rapport d'expertise sur la mort du jeune Kurt Buff, âgé de 23 ans. Il a déclaré: « Je suis autorisé, par le professeur Aufdermaur, médecin en chef de la clinique pathologique de l'Hôpital cantonal de Lucerne, à vous dire ce qui suit: l'autopsie a été pratiquée à Lucerne et pas ailleurs. Aucun des organes du défunt n'a été expédié où que ce soit. L'autopsie a révélé des signes évidents d'empoisonnement et la mort n'est certainement pas dûe à des causes violentes extérieures. Nous espérons pouvoir rendre publics, cette semaine encore, les résultats définitifs de l'autopsie. » Les journalistes lucernois pensent que le rapport officiel de cette expertise pourra leur être communiqué mardi.

Un film sonore évoquant les manifestations de la nuit de dimanche devant le poste principal de police de Lucerne a été projeté au cours de la conférence de presse. Dans l'intervalle, on a procédé à Zurich à l'arrestation de sept « meneurs ».

Les autorités ont encore déclaré que l'enquête avait permis d'établir que les manifestants étaient âgés de 14 à 27 ans. 80 % d'entre eux sont des manœuvres, 10 % exercent des professions diverses et les 10 derniers pour cent sont des écoliers. En outre, un tiers des personnes arrêtées ont déjà subi une condamnation, précise-t-on au cours de cette conférence de presse. (Comme si c'était là une explication définitive!)

Zurich: Le procès de «l'exorciseur» assassin s'ouvrira jeudi

Une grave affaire retiendra à nouveau l'attention de l'opinion publique durant cette semaine : l'ouverture du « procès des sorcières » à Zurich. On se souvient que le 25 mai 1966, une jeune fille âgée de 16 ans, Bernadette Hasler, avait trouvé la mort dans un home de la secte « l'œuvre sainte » à Ringwil-Hinwil, dans l'Oberland zurichois, à la suite de flagellations destinées à « l'exorciser ». Le principal accusé est Josef Stocker, un des membres de la secte.

En relation avec le procès qui s'ouvrira jeudi à Zurich, le Département militaire fédéral a informé la presse que le Conseil fédéral avait mis le grand auditeur de l'armée, Me Lohner, au bénéfice d'un congé s'étendant du 9 au 25 janvier. C'est lui, en effet, qui avait instruit l'enquête alors qu'il était encore procureur général du canton de Zurich. Il exercera donc la fonction de procureur lors du procès.

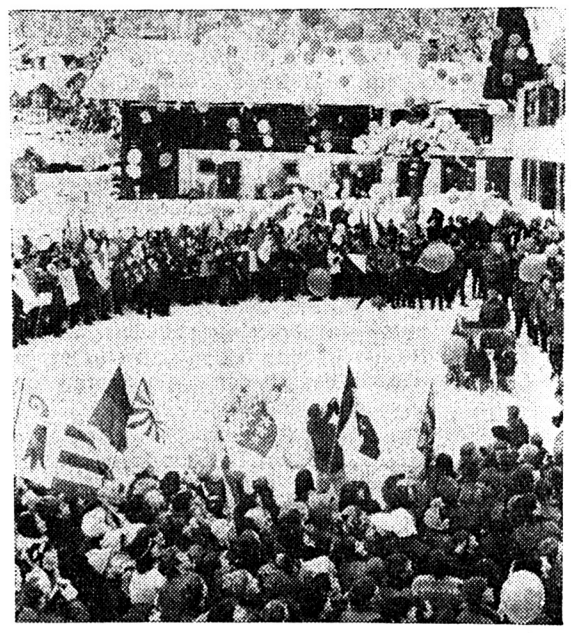

LE 28e CAMP DE SKI POUR LA JEUNESSE S'EST OUVERT A LA LENK

A La Lenk, le 28e camp de ski pour la jeunesse s'est ouvert samedi dernier, après midi. Six cents enfants de toute la Suisse y participent, sous la direction de quatre-vingts moniteurs. — Notre photo: l'inauguration officielle.

Pris à partie dans une campagne de presse

Un conseiller d'Etat grison démissionne

Dans une lettre adressée au Comité directeur du Parti radical et au gouvernement des Grisons, M. Heinrich Ludwig a présenté sa démission de conseiller d'Etat. M. Ludwig a motivé sa décision par le fait qu'il a été depuis quelque temps déjà victime d'une campagne de presse. La démission, a-t-il précisé, est la seule solution possible. La presse reprochait à M. Ludwig d'avoir facilité la fraude fiscale dans l'affaire de la succession Christian Schmid. Dans sa lettre M. Ludwig déclare s'être occupé de cette succession avant son arrivée au gouvernement, en tant qu'avocat. Il est grand temps, ajoute-t-il que le public sache que la campagne de presse est premièrement destinée à faire passer certaines sommes d'argent dans d'autres mains. Notons encore que l'affaire de la succession Christian Schmid n'est pas réglée et qu'une procédure administrative et civile est en cours.

Grosse explosion dans une usine zurichoise

Lundi matin, peu avant 6 h., les usines Philips de Zurich, ont été dévastées par une violente explosion. Elle a causé pour 1 650 000 fr. de dégâts. Fort heureusement, on ne déplore aucune victime, le travail n'ayant pas encore commencé dans les ateliers. L'entreprise a fait savoir qu'une grande partie de la production sera paralysée, mais qu'aucune mesure de licenciement n'était envisagée.

L'explosion s'est produite dans les sous-sols, où sont en cours des travaux de réparation aux conduites de gaz et d'hydrogène. Pour une raison inexpliquée, l'hydrogène s'est écoulé dans le local où se trouvait du gaz, ce qui a entraîné la déflagration.

Cela s'est passé dans notre pays

Tolochenaz: Audrey Hepburn va se remarier

Les bans annonçant le remariage de l'actrice américaine Audrey Hepburn, 39 ans, divorcée de l'acteur Mel Ferrer, avec le docteur Andrea Dotti, 30 ans, médecin-psychiatre italien, ont été publiés lundi à Tolochenaz, petit village près de Morges, domicile de Mme Hepburn. On ne sait pas encore où et quand aura lieu la cérémonie du mariage.

Après avoir vécu pendant six ans avec Mel Ferrer au Burgenstock, sur le lac des Quatre-Cantons, Audrey Hepburn a acquis une propriété, il y a quelques années, à Tolochenaz. Quant au docteur Dotti, il est domicilié à Rome.

■ **LE COFFRE-FORT ÉTAIT RESTÉ OUVERT,** dans un grand garage du centre de Lausanne. On a constaté lundi matin que cette fâcheuse distraction n'avait pas échappé à des voleurs qui ont pu ainsi rafler sans fatigue quelque 4000 fr.

■ **UNE EXPOSITION DE TABLEAUX POUR AVEUGLES** a été ouverte pour la première fois en Suisse, hier à Zurich. Les 34 œuvres présentées sont conçues en relief afin de pouvoir être touchées et senties par les aveugles.

■ **DOUZE PETITS VIETNAMIENS** grièvement blessés ou malades sont arrivés en Suisse par avion, dans le cadre du programme de Terre des hommes en collaboration avec la Croix-Rouge suisse. Ils étaient accompagnés de deux infirmières vietnamiennes venues parfaire leur formation grâce à des bourses du Service fédéral de la coopération technique.

■ **LE PROCUREUR GÉNÉRAL A ÉTÉ BLANCHI** par le Gouvernement schaffhousois, de même que le chef de la police cantonale, au terme de l'enquête ouverte à la suite de certaines accusations concernant le suicide de M. F. Gasser, conseiller de ville. Ces accusations laissaient entendre que la façon dont le procureur et la police avaient mené une enquête préliminaire sur M. Gasser avait pu provoquer le suicide de celui-ci.

■ **DES VOLEURS TRÈS ÉLÉGANTS** multiplient actuellement, à Genève, un «coup du charme» auprès des vendeuses : pendant qu'un des comparses parle à l'une de celles-ci, l'autre farfouille dans la caisse.

■ **LE FEU A ÉCLATÉ DANS UNE ÉBÉNISTERIE** de Genève, rue Maunoir (Eaux-Vives), hier après midi. Malgré la rapidité d'action des pompiers, les dégâts atteignent 50 000 fr. Le feu a pris au-dessus d'un fourneau à colle.

■ **UN COURS DE CHIENS D'AVALANCHES** se déroule à Verbier jusqu'au 11 janvier, réunissant 52 chiens et leurs maîtres. A la fin de ce cours, notre pays disposera de 200 équipes de secours.

■ **M. OTA SIK,** l'ancien ministre tchécoslovaque, a traité hier devant l'Internationale socialiste du lac de Constance (qui groupe des socialiste suisses, allemands et autrichiens de la région du Bodan) de la situation économique de son pays.

■ **INCENDIE D'UN CHALET** hier dans la station haut-valaisanne de Graechen. Les dégâts s'élèvent à 100 000 francs.

■ **INTERDICTION D'INSECTICIDES** en Thurgovie: le gouvernement a prohibé avec effet immédiat l'emploi de divers insecticides à base d'hydrocarbures chlorés, notamment ceux qui sont additionnés aux produits blanchissants utilisés dans les laiteries et les industries alimentaires.

CHRONIQUE VAUDOISE

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

LA RIPPE
PAS D'ESPRIT DE CLOCHER

On ne peut accuser les gens de La Rippe d'avoir l'esprit de clocher: ne viennent-ils pas d'appeler un dentiste genevois, M. André Frey, à présider leur conseil législatif! Et dire qu'il y a des mauvaises langues qui prétendent que les Vaudois ont énormément de peine à assimiler les « étrangers ».

Il est vrai que les habitants de La Rippe poussent si loin l'absence d'esprit de clocher qu'ils attendent, depuis des années, de parer celui-ci d'une horloge!

LAUSANNE
COMME AU TEMPS D'ASTÉRIX

Sous le titre « Qui a écrit cela ? », la « Nation » publie, dans chacun de ses numéros, un texte sans signature dont ses lecteurs doivent s'efforcer de découvrir l'auteur.

On pouvait notamment lire ceci dans un des dits textes :

Le nord du Tessin est pauvre.

C'est une région de hautes montagnes sillonnée de vallées étroites et profondes. Les pentes y sont abruptes; elles sont donc exposées aux avalanches et aux éboulements. La forêt manque; seules les parties basses sont couvertes de châtaigniers

Les habitants élèvent des chèvres, des moutons, des vaches. Ils récoltent les châtaignes. Dans le fond des vallées, ils cultivent la vigne, sur des pergolas, et le maïs avec lequel ils préparent la polenta.

Malgré les productions de la partie méridionale du canton, qui d'ailleurs a peu d'étendue, le Tessin ne peut nourrir tous ses habitants. Beaucoup de Tessinois doivent chercher hors de leur canton un supplément de ressources.

Des milliers d'hommes s'engagent chaque été comme ouvriers du bâtiment au-delà des Alpes ou en Italie; ils laissent aux femmes et aux vieillards le soin de cultiver leurs champs. D'autres s'exilent en hiver comme rôtisseurs de châtaignes. D'autres enfin vont s'établir en Amérique avec leur famille; il reviennent en général finir leur existence dans leur vallée natale.

Cet écrit a suscité d'assez vives réactions. Un des correspondants de la « Nation » a remarqué:

A lire la description que M. Rebeaud donne du Tessin, on se prend à penser que la spécialité des plus méridionaux de nos confédérés est la même que celle du village celte d'Astérix, la châtaigne.

Un instituteur relève :

« Voilà donc qu'on apprend, souvent par cœur, que le Tessinois moyen vit de châtaignes et de polenta, à moins qu'il ne végète, misérable exilé ou artiste méconnu, entouré de sa nombreuse famille, dans les bas quartiers de Chicago ou de Genève. »

Cette réflexion vaut d'autant plus que l'auteur du texte incriminé est M. Henri Rebeaud, dans « Géographie de la Suisse, Nouveau Manuel-Atlas illustré», Payot, Lausanne 1964. et que ce livre est destiné aux écoles de Suisse romande.

Devant la bêtise de certains manuels, il y a des jours où l'on aurait envie d'approuver les contestataires !

LA TOUR-DE-PEILZ
TOUS POÈTES

Pour terminer sa présidence du Conseil communal, notre ami G. Spring avait lu un poème de belle tenue, dont nos lecteurs se souviennent peut-être. Son successeur, M. Genton n'a pas voulu demeurer en reste et il a achevé son discours d'adieu par ces vers :

...Et malgré les prochaines élections
Tous, ensemble, sachons
Cultiver l'amitié
Et nous dévouer pour notre cité
Que tous nous aimons.

Qu'attend donc La Tour pour fonder une académie de poésie, elle qui possède des mandataires qui servent si bien les muses ?

PAYERNE
RENDEMENT

Lors de la dernière assemblée du Conseil communal, A. Feignoux (soc.) s'est enquis « de l'incidence financière relative au rendement de l'impôt communal, à la suite de la reprise de la Banque Populaire de La Broye par la Banque Cantonale Vaudoise ».

Ces questions de rendement d'impôt à la suite de mutations bancaires ou industrielles sont fort importantes. Il est bon que des conseillers agitent le grelot.

VÉBÉ.

CHRONIQUE GENEVOISE

LA VERRUE DE BEL-AIR

Décision du Parti socialiste

La période des fêtes étant à peine terminée et beaucoup de militants étant encore en vacances, on pouvait craindre que l'assemblée extraordinaire des sections socialistes de la ville de Genève de vendredi serait peu fréquentée ; il n'en fut rien. C'est au contraire devant une salle bien garnie que s'est discuté l'objet de la votation communale référendaire du 26 janvier, soit l'achat du Crédit Lyonnais, cette verrue du complexe Bel-Air.

Le président cantonal, Louis Piguet, dirigea les débats entouré de Roger Chappuis, président de la section rive droite et de Claude Paquin, vice-président de la section rive gauche.

Claude Ketterer, vice-président du Conseil administratif, exposa le problème de l'achat de l'immeuble du Crédit Lyonnais qui, s'il ne s'effectue maintenant, devra l'être plus tard dans des conditions beaucoup plus onéreuses, probablement plus du double. Actuellement les conditions d'achat sont, grâce à la participation de la Caisse d'Epargne et de surcroît celle de l'Etat, les moins mauvaises possible ; d'autre part, le montant à la charge de la ville de Genève sera versé en huit annuités. Enfin, l'aménagement du carrefour Bel-Air—Corraterie est indispensable pour régler les problèmes de circulation et d'urbanisme.

Tels sont les éléments essentiels favorables à l'acceptation du projet soumis au corps électoral de la ville de Genève le 26 janvier.

Une vingtaine de militants participèrent, deux heures durant, à une large discussion, à l'issue de laquelle eut lieu le vote. A la majorité de deux tiers contre un tiers, l'assistance ratifia la décision déjà prise par la fraction socialiste du Conseil municipal de la ville, lors du débat du 5 novembre dernier.

Dans l'assistance, on notait notamment la présence de Willy Donzé, conseiller d'Etat, de Jacqueline Wavre, présidente du Conseil municipal, de plusieurs députés et de la plupart des conseillers municipaux de la ville.

Après le décès d'un savant genevois

Le service de l'information de l'Université communique au sujet du décès le 29 décembre, à Pasadena (Californie), de Jean Weigle, professeur honoraire à l'Université de Genève et associé de recherche au California Institute of Technology, que ce décès sera cruellement ressenti non seulement à Genève, mais aussi dans les milieux scientifiques internationaux. Le professeur Weigle avait, en effet, acquis une réputation mondiale d'abord en physique puis en biologie moléculaire. Il avait formé un grand nombre d'élèves au cours d'une carrière exceptionnelle. Né à Genève en 1901, Jean Weigle qui avait obtenu son doctorat en physique à l'Université de Genève à l'âge de 23 ans, a été professeur à l'Université de Pittsburg, puis dès 1930 il occupa la chaire de physique à la Faculté des sciences de l'Université de Genève, se consacrant pendant 18 ans au développement de l'Institut de physique d'ou sortirent de nombreux travaux sur la structure du corps solide.

Le professeur Weigle a été attiré par les développements modernes de la biologie, notamment la biologie moléculaire. En 1948 il quittait l'Institut de Genève pour travailler à l'Institut technologique de Pasadena où, jusque peu avant sa mort, il devait y effectuer de remarquables travaux sur les problèmes de génétique moléculaire.

Mémento genevois

COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45, «Les Enfants d'Edouard», de M.-G. Sauvajon, avec Jane Savigny, Raymond Loyer, Kris Kersen, Marcel Vidal, André Faure (abonnement).

CASINO-THÉATRE (tél. 24 20 37): 20.30, présentation de «Fallait pas m'écraser», vaudeville en 3 actes et 4 tableaux de Jean Guitton, joué par Henri Lauriac, Irène Vidy, Jo-Johnny, Lucie Avenay, Denis-Michel, André Fiaux, Danièle Brochet, J.-J. Vaudaux, Calude Selva, Anita et Maurice Villard.

L'équipement touristique de Lausanne

DE GRANDS PROJETS

C'est ce mois que l'Hôtel-Restaurant Central-Bellevue, en plein centre de Lausanne, sera démoli pour faire place à la première succursale romande d'une chaîne de grands magasins alémanique. Au centre de la ville aussi, l'incertitude pèse sur l'avenir de l'Hôtel-Restaurant Continental, dont la société propriétaire est en faillite : une vente aux enchères organisée le mois dernier n'a pas donné de résultat.

Un ou deux vides importants risquent ainsi d'appauvrir l'équipement touristique de la capitale vaudoise, qui est actuellement d'environ 5000 lits. Aussi de nouvelles constructions sont-elles projetées.

Un premier projet concerne l'installation d'un hôtel-tour à Ouchy, au bord du Léman, qui offrirait 500 lits. En fait, il s'agirait d'un ensemble commercial et touristique, avec une salle de congrès de 300 places, des boutiques, des restaurants et une piscine couverte. Les travaux, devisés à 25 millions de francs, devraient commencer cette année encore pour s'achever en 1971.

Un autre projet, moins avancé, porte sur la construction au centre de la ville d'un nouvel hôtel destiné d'abord au logement des personnes participant aux grands congrès organisés en nombre toujours plus grand à Lausanne. On a parlé d'un hôtel de 700 lits ou de deux établissements jumelés de 350 lits chacun, à proximité du défunt Central.

Enfin, une ancienne et grandiose idée est relancée à Lausanne, celle de la tour de Beaulieu, qui devrait se dresser à côté du Comptoir suisse. Ce projet, élaboré par les architectes Sarrasin et Tschumy, remonte à plusieurs années et était tombé dans l'oubli. On en reparle aujourd'hui. La tour envisagée, haute de 225 m., serait surmontée d'une flèche métallique de 100 m., ce qui porterait la hauteur totale à 325 m. de forme hélicoïdale, réalisée en béton, en aluminium et en verre, cette tour aurait 30 m. de diamètre à sa base et 15 m. à son sommet, et serait munie de deux ascenseurs. Les six étages supérieurs comprendraient des restaurants et deux terrasses panoramiques, tandis que les neuf étages inférieurs seraient réservés à un musée, une cinémathèque, des expositions et des bureaux.

Toujours moins de paysans

Foncièrement paysan il y a encore quelques décennies, le canton de Vaud voit sa structure économique changer rapidement. Le phénomène de concentration dans l'agriculture a, pour conséquence, une dépopulation dans la plupart des régions rurales et une diminution sensible de la population paysanne.

Des 18 000 exploitations agricoles vaudoises d'il y a 25 ans, il n'en reste aujourd'hui qu'environ 8000, travaillant environ 90 000 hectares. Près de la moitié de cette superficie est exploitée non plus par les propriétaires, mais par des fermiers ou des loueurs.

D'autre part, plus de la moitié des actuelles exploitations paysannes du canton de Vaud sont sans descendance agricole. Dans l'autre moitié des exploitations, il y a en moyenne deux ou trois jeunes descendants par domaine, mais on constate que, à partir de l'âge de 16 ans, ces jeunes gens suivent une formation professionnelle qui est non agricole dans trois cas sur cinq.

SAINTE - CROIX — LES RASSES LANCE DES SÉJOURS FORFAITAIRES. — Les responsables du tourisme de Sainte-Croix—Les Rasses ont mis au point une intéressante formule de séjour forfaitaire intitulée « Forfait Vacances et Sports d'hiver dans le Jura suisse ». Il s'agit de forfait « tout compris » qui comportent l'hôtel, les repas, le libre parcours sur toutes les installations de remontées des Avattes et des Rasses, ainsi que sur le service de car Sainte-Croix-gare-Les Rasses-Bullet, les leçons de ski, les entrées à la piscine, l'entrée au Musée des automates et musiques anciennes. Tous les hôtels de la région sont en mesure d'offrir cet attrayant programme de vacances blanches.

Le doyen des Vaudois entre dans sa 103e année

M. Louis Favet, doyen des hommes du canton de Vaud, entre mardi à Renens dans sa 103e année. Né à Crissier le 7 janvier 1867, infirmier de profession, M. Favet avait dirigé avec sa femme, pendant de nombreuses années, des maisons de santé à Etagnières, à Cheseaux et enfin à Renens. Fervent chasseur, il avait acquis 51 permis de chasse annuels. C'est en 1966 que son centenaire avait été fêté à Prilly. M. Favet jouit encore d'une assez bonne santé.

Cinémas lausannois

A. B. C. T. 22 35 52-53
14.30 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Première vision
«Une heure et demie de très bon spectacle.» (R.Chazal, «France-Soir»)
PENDEZ-LES HAUT ET COURT
C. Eastwood, I. Stevens. E. Begley
Technicolor - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 20.00 — 16 ans
2e semaine
Le film de plus célèbre du monde
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
Parlé français
Faveurs supprimées

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
2e semaine
Première suisse
Grand succès comique
LA GRANDE LESSIVE
avec Bourvil et J.-P. Mocky

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 — 16 ans
Première vision
Tony Franciosa et Michael Sarrazin
UN « COLT » NOMMÉ GANNON
Un western furieux de passions et de réalisme
En couleurs

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 — 16 ans
En première - 2e semaine
Le chef-d'œuvre amusant de Menzel
UN ÉTÉ CAPRICIEUX
Deux grands prix !
Version originale sous-titrée franç.-all.
Faveurs suspendues

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
2e semaine
Première suisse en même temps que Genève
Faye Dunaway et Steve McQueen dans un film qui fera sensation
L'AFFAIRE THOMAS CROWN

Cinéac Tél. 22 74 99
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 7 ans
5e semaine
Le tout dernier film de Walt Disney
LE LIVRE DE LA JUNGLE
Inspiré de l'histoire de «Mowgli», de Rudyard Kipling
Fav. susp. - Prix des places: 5.- et 3.-
Attention au nouvel horaire

Colisée Tél. 32 51 25
14.30, 17.00, 20.30 — 14 ans
Première vision - 2e semaine
Technicolor - Faveurs suspendues
ROMÉO ET JULIETTE
avec Leonard Whiting et Olivia Hussey
D'une beauté à vous couper le souffle

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
2e semaine
Parlé français — Couleurs
PAS DE ROSES POUR OSS 117
Robert Hossein, Margaret Lee, Curd Jurgens, J. Gavin, L. Paluzzi

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.30, 21.00, en franç. 18.45, en anglais (sous-titré) — 14 ans
2e semaine
Technicolor - Faveurs suspendues
ROMÉO ET JULIETTE
avec Leonard Whiting et Olivia Hussey
D'une beauté à vous couper le souffle

Métropole Tél. 25 62 22
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Première suisse
Fernand Raynaud et Darry Cowl dans le film le plus comique de l'année
SALUT BERTHE
De l'humour, du rire, de la gaieté
Eastmancolor

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20 30 — 18 ans
DERNIER JOUR
Festival des grands classiques
Gérard Philipe dans
LE DIABLE AU CORPS
Le film de passion de Cl. Autant-Lara

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17 00 20.00, 22.20 — 18 ans
Grande première - 3e semaine
Eastmancolor - Faveurs suspendues
Un film de Fellini, L. Malle, R. Vadim
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES
d'après Edgar Allan Poe
B Bardot, A. Delon, J. Fonda, T. Stamp

Rex Tél. 21 83-55
14.15, 17.15, 20.15 — 14 ans
Grande première - 3e semaine
Parlé français
OLIVER
avec Ron Moody, Oliver Reed, Harry Secombe, Shani Wallis, Mark Lester
Panavision - Technicolor

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.30 — 12 ans
3e semaine - 70 mm., metrocolor
2001: L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
2 h. 30 de spectacle, son stéréophonique
Faveurs suspendues

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 — 16 ans
Couleurs
LES DOLLARS DU NEBRASKA

VAUD

Le Conseil fédéral et la défense des locataires

Le 11 octobre 1967, l'initiative pour le « Droit au logement », appuyée par 83 000 électeurs, était déposée à la chancellerie fédérale.

Cette initiative a été lancée par un groupement où se trouvaient associés au Mouvement populaire des familles, de nombreuses organisations politiques, syndicales et économiques de tendances très différentes.

De par la volonté du Conseil fédéral qui a voulu donner satisfaction aux grandes associations des possédants : Association suisse des banquiers, Association des propriétaires et Union des arts et métiers, les mesures de protection des locataires prendront fin au 31 décembre 1969.

Pour cette raison, les auteurs de l'initiative ont prévu qu'une loi nouvelle devra entrer en vigueur le 1er janvier 1970. Or, quatorze mois après le dépôt de l'initiative, les autorités fédérales gardent le silence sur leurs intentions. Elles auront beau jeu d'affirmer que l'étude exige de leur part un labeur incessant !

Très récemment, un journal, épousant le point de vue des intérêts immobiliers, affirmait que le peuple suisse avait clairement manifesté sa volonté de mettre fin au régime de protection des locataires ! En réalité, le Conseil fédéral, dans le but d'enlever aux électeurs la possibilité de se prononcer en toute liberté, a placé les citoyens devant le dilemme suivant : Ou vous acceptez le projet gouvernemental mettant fin au régime du contrôle des loyers et maintenant celui de la surveillance, mais seulement jusqu'à fin 1969, ou vous refusez notre projet et ce sera alors le retour au marché libre sans beaucoup de retard !

C'est prendre des libertés avec la vérité que d'oser affirmer que le peuple suisse a été en mesure de s'exprimer clairement.

Dans une réponse insuffisante au postulat Wütrich, le Conseil fédéral propose l'introduction, dans le Code des obligations, d'un nouvel article 267 a qui donne aux juges le droit d'annuler un congé qui aurait :

« des conséquences extraordinairement dures pour le locataire et sa famille, sans que cela soit justifié par l'intérêt du bailleur ».

« Le juge devra peser les arguments avancés par les parties. »

Cela signifie quoi ?

Remarquons en passant que les juges appelés à trancher n'admettront pas tous nécessairement la même solution dans des cas identiques.

Mais si nous comprenons bien, et sauf nouvel examen de la question, les dispositions prévues nous conduiront à la situation suivante:

Dans un immeuble deux locataires occupent des logements de même importance et de même qualité. Le prix de location annuel est de, disons 3600 francs par an.

Le salaire du locataire A s'élève à 15 000 fr. par an. Le revenu du locataire B est de 30 000 fr. A consacre 24 % de son salaire pour le logement, ce qui est déjà trop, les charges n'étant pas comprises et surtout si A est père de famille. Il est facile de démontrer qu'une telle situation n'est pas imaginaire. Les milieux qui ont étudié la question de près estiment que le prix du logement ne devrait pas dépasser 15 % du revenu. A vrai dire, depuis que la crise du logement est une réalité, ce principe n'est plus qu'un souvenir pour beaucoup de locataires, cela d'autant plus qu'en matière de logement, la hausse des loyers est celle qui, à l'heure actuelle, contribue le plus à aggraver le coût de la vie.

Par contre B qui a un revenu de 30 000 fr. ne consacre que 12 % de son revenu pour le loyer. Cette proportion est raisonnable.

Grâce à la suppression prochaine des mesures de protection des locataires, la gérance décide de porter dès 1970 le prix du logement à 4200 fr. soit 600 fr. de plus par année. A partir de l'an prochain, ce ne sera pas un maximum!

Désormais A devra réserver 28 % de son gain pour assurer le paiement de son logement. Une telle charge est trop forte. B par contre limitera les dégâts avec un loyer représentant 14 % de son revenu. En cas de recours des deux locataires, en bonne justice le recours de A doit être admis. Par contre, concernant B, comment affirmer que la décision du propriétaire a « des conséquences extrêmement dures pour le locataire et sa famille ? »

Il est à prévoir que les nouvelles mesures destinées à « protéger » les locataires inciteront la gérance, en cas de vacances, A DONNER LA PRÉFÉRENCE A L'AMATEUR LE PLUS ARGENTÉ ! Il sera en effet plus facile, au moment voulu, d'imposer à ce dernier des augmentations de loyer, avec des risques limités en cas de recours!

L'introduction de dispositions, bien étudiées dans le Code des obligations, présente un intérêt pour les locataires, en période de crise. Mais il va de soi qu'elles ne mettent pas un logement de plus sur le marché.

Combien manque-t-il de logements en Suisse ? quelles sont les régions touchées ? Combien faut-il construire de logements de 4, 3, 2 et une pièces ? Combien de ces appartements seront appelés à loger des personnes à revenus modestes ? Combien aussi pour les salariés plus favorisés ? Combien manque-t-il de logements pour familles nombreuses, comme aussi pour les personnes âgées ? Quel est le nombre de studios qu'il faudrait aménager pour des personnes seules ? A la vérité, qui peut répondre en connaissance de cause à ces multiples questions ?

Il faut entreprendre la lutte après avoir répondu aux interrogations ci-dessus. Il faut le faire sur la base d'un programme clair et précis, que l'on se gardera d'interrompre à mi-chemin, dans le but de réaliser des économies, ce qui a été parfois le cas. Puis se souvenir que le problème du logement est devenu permanent. C'est pourquoi l'effort doit être sans cesse poursuivi.

La construction de collèges et d'hôpitaux, l'aménagement du réseau routier, la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, constituent des mesures de protection ou un enrichissement pour la collectivité, mais ces travaux n'apportent que peu de recettes nouvelles. Il faut, au contraire, prévoir des charges d'entretien plus grandes.

Par contre, l'encouragement à la construction de logements, si elle exige une participation financière des pouvoirs publics, se traduit aussi par une extension de la propriété bâtie soumise à l'impôt et par des recettes importantes en faveur des services industriels. Il y a, dans une certaine mesure, compensation, seulement il faut mettre au point des solutions valables, ne pas se contenter de demi-mesures ou introduire des modifications dans le Code des obligations.

De nombreux locataires se plaignent d'une situation qui devient de plus en plus insupportable, mais beaucoup d'entre eux ont une part de responsabilité dans la situation actuelle.

La prolongation de la crise du logement favorise les tenants et aboutissants de la propriété bâtie. Ils sont assurés d'être seuls maîtres de la situation, ce qui ne sera plus le cas lorsque le marché sera équilibré. Les possédants savent également que l'appui des dirigeants des partis de conservation sociale leur est tout naturellement acquis.

Il est inutile de se plaindre si l'on se désintéresse des luttes politiques ou si l'on favorise les adversaires du mouvement ouvrier.

Si les prochaines luttes électorales se traduisent par une avance du Parti socialiste, les locataires seront assurés que leurs intérêts seront défendus avec efficacité.

ARTHUR MARET.

GENÈVE

La Commission administrative, la direction et le personnel de la Clinique de Bel-Air ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Césarine DUC

mère de Mme Auguste Zambaz, leur employée et collègue.

Camp de ski EPGS à La Lenk

Le Département militaire communique:

Plus de 200 jeunes gens de 15 à 19 ans viennent de participer à un camp de ski de l'EPGS, organisé à La Lenk par le Département militaire genevois, avec la collaboration active de diverses associations sportives. Ces jeunes skieurs, dont plus d'une centaine étaient des débutants, viennent de regagner notre ville, après avoir passé une magnifique semaine de sport et de grand air dans cette coquette station du Simmental.

Le camp a été visité par M. André Ruffieux, conseiller d'Etat, accompagné de son secrétaire général. Ce fut pour le chef du Département militaire l'occasion de remercier la bonne trentaine de sportifs qui, à des titres divers, collaborèrent bénévolement à la réussite de ce camp, et notamment M. Pierre Dumont, chef de camp, et MM. Jean Juge et Raymond Dubois, directeurs techniques.

On peut estimer à plus de six mille les jeunes Genevois qui ont joui des bienfaits d'une semaine de neige et de soleil depuis que fut organisé, il y a maintenant vingt-cinq ans, le premier camp de ski de l'EPGS, connu à l'époque sous le sigle de l'IP.

GENÈVE

OFFRES D'EMPLOI

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir des postes de

sténodactylographes

au Service des beaux-arts et de la culture et au Service immobilier

Les candidates doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- posséder le diplôme de l'Ecole de commerce ou le certificat fédéral de capacité d'employée de bureau ou, encore, un titre officiel équivalent;
- connaître parfaitement la langue française:
- être aptes à rédiger de façon indépendante;
- être habiles sténodactylographes;
- justifier une pratique des travaux de secrétariat.

Le classement et le traitement dépendront des capacités et de l'expérience de la candidate.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus au Secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « sténodactylographe ».

Le secrétaire général adjoint du Conseil administratif:
J.-P. GUILLERMET

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de pourvoir le poste de

chauffeur de bibliobus

aux Bibliothèques municipales

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- avoir une bonne présentation et une bonne instruction générale;
- être titulaire d'un permis de poids lourds;
- faire preuve d'esprit d'initiative.

Le classement et le traitement dépendront des capacités et de l'expérience du candidat.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, et à la direction des Bibliothèques municipales, place de la Madeleine 16.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « chauffeur ».

Le secrétaire général adjoint du Conseil administratif:
J.-P. GUILLERMET

La Chaux-de-Fonds

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS CLUB JURASSIEN

Mardi 7 janvier 1969, à 20 h. 15, Amphithéâtre du collège Primaire

Conférence publique et gratuite

RANDONNÉES JURASSIENNES

par M. Robert PORRET

membre de la Société des écrivains suisses

DIAPOSITIVES

PRÊTS sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

CFF

TOUR FINAL DU CHAMPIONNAT SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE

KLOTEN-La Chaux-de-Fonds

Mercredi 8 janvier 1969, à 20 h. 15

TRAIN SPÉCIAL

avec service de restauration ambulant

Prix du voyage: Fr. 28.—

Renseignements et inscriptions au bureau de renseignements CFF, gare de La Chaux-de-Fonds (tél. 2 41 14), ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

Nouvelle exposition

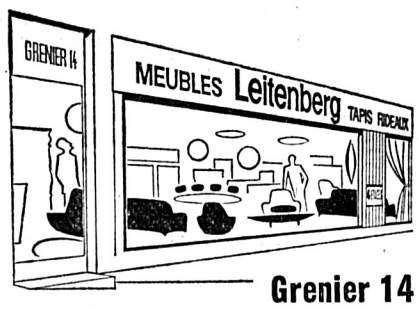

Grenier 14

MEUBLES Leitenberg
TAPIS - RIDEAUX

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, **met à l'enquête publique** le projet présenté par le Bureau d'architecture André et Francis Gaillard, à Genève, au nom de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, paroisse de Saint-Jean, pour la construction d'un temple au carrefour du **boulevard de la Liberté et de la rue de l'Helvétie.**

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2e étage, Marché 18, du 7 au 23 janvier 1969.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal, dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

Samedi 11 janvier, à la Salle Dixi, au LOCLE

GRAND MATCH AU LOTO DU LOCLE-SPORTS

organisé par différentes sections, dès 14 h., avec des quines formidables de valeur et de qualité.

Service de cars gratuit, la gare, place du Marché, le Verger, Cardamines, Les Monts.

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 tél jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat, vente échange
— Librairie place du Marché tél 2 33 72

Circular pour homme et la femme

FEU 18

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHÂTEL : Groupe des conseillers généraux. — Séance le 9 janvier, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Soleil. Ordre du jour : séance du Conseil général du 13 janvier.

Avis aux caissiers

Les caissiers de toutes les sections du Parti socialiste neuchâtelois sont priés d'adresser les timbres non vendus et les payements au caissier cantonal jusqu'au 8 janvier.

Le caissier cantonal,
P. Frey
Rosiers 7, La Chaux-de-Fonds.

CANTON DE GENÈVE

FRACTION DU GRAND CONSEIL. — Caucus, jeudi 9 janvier, à 18 h. 30, au Café de l'Hôtel-de-Ville. Préparation de la première séance de la session.

GRAND-SACONNEX. — Vermouth traditionnel, samedi 11 janvier, à 17 h., Café du Raisin, Grand-Saconnex.

CAROUGE. — Vermouth traditionnel dimanche 12 janvier, dès 10 h., Café du Poids-Public, entrée au N° 23, ue de la Filature à Carouge.

COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 13 janvier, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle. Membres du bureau à 19 h. 45.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Ski

LES COURSES D'ADELBODEN
Les Français sont très forts

Le slalom géant international d'Adelboden s'est disputé hier dans d'excellentes conditions et par un temps magnifique. Le Suisse Bruno Zryd et le Français René Sup Sulpice avaient tracé deux parcours presque identiques, respectivement piquetés de 69 et 61 portes. Toutefois, Zryd, dans la pente d'arrivée, avait disposé les trois dernières portes d'une façon telle que bien des concurrents se laissèrent surprendre par la combinaison du technicien. Fait fâcheux, ce furent justement les coureurs suisses qui furent les grandes victimes du piège de leur compatriote. Kurt Schnider (le vainqueur de Berchtesgaden) et Dumeng Giovanoli furent éliminés sur chute dans cette première manche ; Bruggmann, Tischhauser, Huggler et Frei y perdirent le plus clair de leurs chances par des « chronos » médiocres.

Et c'est ainsi que les cousins Jean-Noël et Jean-Pierre Augert ont remporté une remarquable double victoire pour le compte de l'équipe de France. Les deux Savoyards devancent au classement final le chevronné autrichien Karl Schranz, qui consolide sa position de leader de la coupe du monde.

Classement final : 1. Jean-Noël Augert (Fr), 3' 20"18 ; 2. Jean-Pierre Augert (Fr), 3' 21"44 ; 3. Karl Schranz (Aut), 3' 21"60 ; 4. Reinhard Tritscher (Aut), 3' 23"41 ; 5. Gerhard Nenning (Aut), 3' 23"42 ; 6. Bernard Orcel (Fr), 3' 23"64 ; 7. Jakob Tischhauser (S), 3' 23"70 ; 8. Bill Kidd (EU), 3' 24"65 ; 9. David Zwilling (Aut), 3' 25"13; 10. Rick Chaffee (EU), 3' 25"53 ; 11. Henri Duvillard (Fr), 3' 25"56 ; 12. Herbert Huber (Aut), 3' 26"25 ; 13. Pier-Lorenzo Clataud (It), 3' 26"42 ; 14. Kurt Huggler (S), 3' 27"44 ; 15. Rune Lindstroem (Su), 3' 27"53 ; 16. Peter Frei (S), 3' 27"73. Puis : 22. Joos Minsch (S), 3' 31"14 ; 29. Jean-Daniel Daetwyler (S), 3' 34"30 ; 34. Adolf Roesti (S), 3' 38"08; 35. Walter Tresch (S), 3' 38"63 ; 38. Pablito Choffat (S), 3' 40"87 ; 39. Ernst Good (S), 3' 40"98.

Le meilleur...

Après le slalom géant d'Adelboden, l'Autrichien Karl Schranz (notre photo) a prouvé qu'il est bien le meilleur skieur depuis le début de la saison. Au classement de la coupe du monde, il a gardé la première place avec une importante avance. Voici ce classement: 1. Karl Schranz (Aut), 60 points; 2. Bernard Orcel (Fr) et Patrick Russel (Fr), 26 ; 4. Alfred Matt (Aut) et Jean-Noël Augert (Fr), 25. Puis : 10. Kurt Schnider (S) et Dumeng Giovanoli (S), 8 points.

Wirkola au Locle

Les organisateurs de la 10e Semaine de saut ont reçu l'engagement définitif du double champion du monde, le Norvégien Bjoern Wirkola, et des deux Tchécoslovaques Jiri Raska et Zbynek Hubac. Ainsi, les trois premiers de la tournée austro-allemande des quatre tremplins prendront part à la manifestation helvétique qui débutera le 26 janvier avec, notamment, l'épreuve finale le 2 février au Locle.

Hockey sur glace

SION PERD UN POINT

Le hockey a repris ses droits à Sion. Après plusieurs semaines d'interruption, le public sédunois a enfin pu revoir son équipe. Malheureusement pour lui, l'adversaire de Sion, hier soir, ne s'est pas laissé surprendre. Sion et Berne se sont en effet séparés sur un résultat nul de 6 à 6 (2-2, 1-2, 3-2), ce qui fait l'affaire des Bernois et non celle des Valaisans. En effet, Sion aura maintenant de la peine à se qualifier pour le tour final de ligue B. Voici d'ailleurs le classement après cette rencontre :

1. Lausanne, 12/22 ; 2. Young-Sprinters, 12/15 (44-41); 3. Bienne, 12/15 (61-58); 4. Berne, 13/15; 5. Fribourg, 12/12 ; 6. Thoune, 12/8 ; 7. Sion, 10/7 ; 8. Langenthal, 13/2.

● Championnat suisse de première ligue: Forward Morges—Tramelan, 7-2.

Sport-Toto

Premier rang : 32 gagnants avec 13 points, 3483 fr. 85 ; deuxième rang: 607 gagnants avec 12 points, 183 fr. 65; troisième rang : 6314 gagnants avec 11 points, 17 fr. 65 ; quatrième rang : 37 884 gagnants avec 10 points, 2 fr. 95.

BOXE. — *L'Italien Nino Benvenuti, qui a victorieusement défendu son titre de champion du monde des poids moyens aux dépens de l'Américain Don Fullmer, a été désigné comme le « boxeur du mois » par la revue américaine spécialisée « Ring Magazine ».*

EN BREF...

CYCLOCROSS. — *Le cyclocross international de Magutadt est revenu au Suisse Jakob Kuster, qui se révéla le plus à l'aise sur un tracé souvent gelé. Les Suisses ont d'ailleurs joué les premiers rôles dans cette épreuve organisée en Allemagne. Classement : 1. Kuster (S), les 22 km. en 1 h. 05' 40"; 2. Renner (Al), à 1' 17"; 3. Scherrer (S), à 1' 48"; 4. Max Gretener (S), à 2' 26". Puis : 7. H. Zweifel (S), à 4' 49"; 8. A. Zweifel (S), à 5' 08".*

La Chaux-de-Fonds

LE SERVICE DE SECOURS POUR SKIEURS

Comme les années précédentes, nous vous signalons ce Service de secours pour skieurs si bienvenu et si apprécié de chacun. Tout d'abord, une fois de temps en temps cela ne gêne pas de connaître les interventions de l'hiver précédent (1967-1968): Tête-de-Ran, 26; Crêt-Meuron, 7; Roches-des-Crocs, 11; Sombaille, 3 ; Grébille, 1 ; Recorne, 1; soit 49 interventions avec transports, 25 interventions sans transport et 50 interventions bénignes ; au total, 124 interventions.

Les interventions sans transport sont celles de foulures légères, de douleurs à la suite de chute ou alors de personnes ayant leur propre véhicule.

Les interventiosn bénignes sont les coupures, les égratignures, les maux divers d'indisposition ou de fatigue, etc.

Mais il y a encore, et elles ne sont pas comptées, les interventions dites matérielles : régler des fixations (souvent cause d'accidents), prêter des gants, des pointes de ski, vissage d'arêtes, etc.

Le service de secours est assuré actuellement par 26 patrouilleurs qui tous, nous aimons à le relever, œuvrent bénévolement. Leurs services sont gratuits. Nous disposons également de 20 postes de secours mis à la dispositions des skieurs auxquels nous demandons d'en avoir grand soin. Un dépôt général de matériel se trouve en ville.

Quelques remarques encore : veuillez suivre les indications des patrouilleurs (anorack orange) lors d'une intervention quelconque ; ils sont habilités pour faire la police des pistes ; signalez-leur l'endroit exact de l'accident lorsque vous êtes à même de le faire ; ayez de la patience et aidez-les si possible.

Pour terminer, nous vous signalons qu'un service fonctionne à la Recorne le samedi, le dimanche et les soirs de la semaine. *F. M.*

PROGRAMMES

RADIO TV

RADIO.

Mardi 7 janvier 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermède musical. 20.30 «Ces Messieurs de la Santé», pièce. 22.15 Des cordes et des couleurs. 22.30 Inf. 22.35 Activités internationales. 23.00 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la mus. 21.30 Vie musicale. 21.50 «La Cenerentola» («Cendrillon»), opéra. 22.20 Rossini pittoresque. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Récit. 16.30 Mus. et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Abécédaire des grands maîtres. 21.15 Orch. récréatif. 21.45 Situation internationale. 22.15 Inf. 22.25 Jazz à Antibes.

Mercredi 8 janvier 1969

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. (11.00 et 13.30 Courses de ski). 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 12.55 «Astérix et Cléopâtre», feuilleton. 13.05 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Mus. 6.20 Mus. pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Pages de Poulenc. 10.05 Orch. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Entretien. 14.30 Jeunes solistes. 15.05 Mus. champêtre.

TV ROMANDE

Mardi 7 janvier 1969

18.30 Bulletin. 18.35 Sur l'antenne. 19.00 Trois petits tours. 19.05 Marionnettes. 19.40 Téléjournal. 20.05 Carrefour. 20.25 «En Souvenir d'une Crème glacée», film. 21.15 Dimensions. 21.45 Les conteurs. 22.30 Jazz à Montreux. 22.55 Téléjournal.

Mercredi 8 janvier 1969

11.55 Courses de ski.

TV FRANÇAISE

Mardi 7 janvier 1969

1re chaîne. — 17.20 TV scolaire. 18.20 Flash-actualités - Contact. 18.30 «Teuf teuf». jeu. 18.45 Les quatre saisons. 19.15 Kiri le clown. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme du «Picardie», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 «L'Emigré de Brisbane», pièce. 22.05 Roger Pierre et Jean-Marc Thibault d'hier et d'aujourd'hui. 22.20 Entrez dans la confidence. 23.10 Télénuit.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Télésoir couleurs. 19.55 Télésports. 20.00 «L'Eventail de Séville», feuilleton. 20.30 Show Joséphine Baker. 21.30 Musique. 22.25 Quelle horreur, Monseigneur, Dracula et ses frères.

Mercredi 8 janvier 1969

1re chaîne. — 9.55 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.03 TV scolaire.

LIQUEURS Norand MARTIGNY

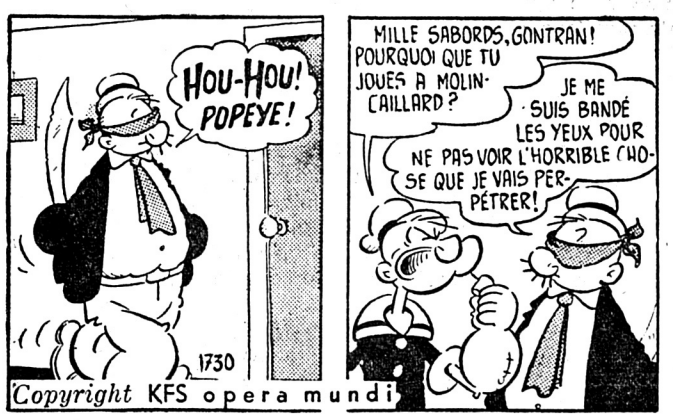

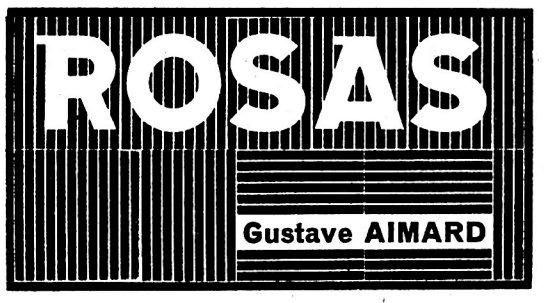

57

La surprise du commandant Marino, en apercevant don Miguel en compagnie du général Mancilla lorsqu'il le croyait à trois lieues de la ville, à la quinta abandonnée, est impossible à exprimer.

Don Miguel ignorait que Marino commandât cette nuit la forteresse; cependant il ne laissa voir aucun étonnement, et comprenant ce qui se passait dans l'esprit du rédacteur de la « Gaceta » il dit au chef de jour :

— Voilà qui est servir, général: le senor Marino laisse la plume et prend l'épée.

— C'est accomplir son devoir, del Campo, répondit Marino, non revenu encore de sa surprise.

— Et c'est de la vigilance; tout le monde ici est éveillé, dit le chef de jour.

— Ce que nous n'avons vu nulle part, dit Miguel, achevant par ces paroles de bouleverser l'esprit de Marino qui ne sut plus à quoi s'en tenir.

Le commandant des serenos se perdait en conjectures pendant que le général causait avec les juges de paix, et en se rendant dans une salle où un ambigu avait été préparé, Marino ne put s'empêcher d'interroger don Miguel, sans trop savoir ce qu'il lui disait, tant il était troublé.

— Ainsi, caballero, lui demanda-t-il, vous avez passé cette nuit à cheval ?

— A peu près.

— Ah !

— Je suis resté jusqu'à sept heures chez le senor gobernador délégué, et avant de rejoindre le général je suis allé vers el Retiro, où je désirais me promener.

— Au Retiro, du côté de San-Isidro ?

— En effet, du côté de San-Isidro; mais je me souvins que j'avais une commission pour « el Socorro », et j'abandonnai aussitôt ma promenade, enviant un cavalier qui marchait devant moi et qui probablement n'était pas forcé de tourner bride.

— Devant vous ?

— Oui, du côté de San-Isidro, par le chemin d'en haut; répondit Miguel en achevant de lui faire perdre la tête; que voulez-vous, ajouta-t-il, nous n'avons pas un instant de repos.

— C'est vrai.

— Ah ! si je possédais votre talent, senor Marino, si je savais manier la plume comme vous, mes veilles pourraient être utiles à notre cause; mais je cours deci, delà, le jour et la nuit, sans bénéfice pour le Restaurador.

— Chacun fait ce qu'il peut, senor del Campo, répondit froidement Marino.

— Ah ! quand serons-nous enfin en paix, et quand verrons-nous s'affirmer ces lumineux principes fédéraux que vous propagez dans la « Gaceta » !

— Lorsqu'il n'y aura plus aucun unitaire ni découvert ni déguisé, répondit-il sèchement.

— C'est justement cela que je disais cette après-dînée au gouverneur délégué.

En ce moment, un aide de camp vint chercher Marino et don Miguel de la part du général.

Ils montèrent.

Une quinzaine de personnes étaient assises autour d'une table couverte de mets appétissants et de vins de prix.

— Voyons, del Campo, que prenez-vous ? dit le général Mancilla.

— Je ne mangerai pas, senor, mais je boirai au prompt triomphe de nos armes fédérales.

— Et à la gloire du Restaurador des lois, ajouta Mancilla.

Les verres furent vidés, mais silencieusement.

— Commandant Marino !

— Présent, général.

— Faites coucher tout le monde; on ne sait ce qui peut arriver, il ne faut pas que vos gens se fatiguent ainsi.

— Ferai-je lever le pont-levis ?

— Ce n'est pas nécessaire.

— Vous pensez qu'il n'y aura rien cette nuit, général ?

— Non, rien.

— Est-ce que vous partez déjà ?

— Oui, je dois visiter les autres casernes, puis j'irai me coucher.

— Vous avez un solide compagnon.

— Qui celui-là ?

— Del Campo.

— Ce jeune homme est un bijou précieux.

— De quoi, général ?

— Je ne sais s'il est en or ou en cuivre doré, mais il brille, dit Mancilla en souriant et donnant la main à Marino.

Ils descendirent. Don Miguel s'approcha alors du commandant des serenos.

— Je vous porte envie, commandant, lui dit-il, je voudrais, moi aussi, occuper un poste où je pusse me distinguer.

— Souffririez-vous pour la fédération ce que je souffre ?

— Je souffrirais tout, même les murmures.

— Les murmures ?

— Oui; ici même je viens d'entendre certaines personnes qui vous blâment.

— Moi ?

— Ils disaient que, bien que votre devoir exigeât que vous fussiez à sept heures du soir à la forteresse, vous n'êtes arrivé qu'à onze heures passées.

Marino rougit jusqu'aux yeux.

— Et qui disait cela, senor del Campo ? demanda-t-il avec rage.

— Cela ne se répète pas, senor Marino ; on raconte les miracles sans nommer les saints. Ils causaient de cela: ce serait fort désagréable que de telles choses arrivassent aux oreilles du Restaurador.

Marino pâlit.

— Bavardages, dit-il, hâbleries.

— Certainement, hâbleries.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

Concentration dans l'industrie du cadran

Au cours de l'année écoulée, les dirigeants de plusieurs fabriques de La Chaux-de-Fonds se sont rencontrés, pour étudier divers projets de concentration. Au niveau des petites entreprises, il s'est avéré que la plus grande difficulté à surmonter serait de reclasser un trop grand nombre de patrons, à moins que certains d'entre eux n'aient la faculté de se retirer.

C'est sur cette constatation qu'un rapprochement s'est opéré, entre les maisons Fehr & Cie et Humbert-Prince. La première se trouvait freinée dans son expansion par l'exiguïté des locaux à sa disposition. La seconde se trouvait installée dans un immeuble moderne, assez vaste, mais son propriétaire devait envisager une réduction d'activité, pour raison de santé.

Tout bien considéré, un accord est intervenu entre parties, avec effet au 31 décembre 1968. Une convention a été signée, aux termes de laquelle la Maison Fehr & Cie a repris en son nom l'exploitation des deux fabriques, qui seront progressivement réunies en une seule entité, de format optimum.

Ainsi libéré de sa charge, M. A. Humbert-Prince demeurera au service de la profession, en qualité de graphiste indépendant. Maintenus dans leur occupation, ses cadres et son personnel conserveront aussi, dans la Métropole horlogère, un emploi durable.

De cette façon, le problème dimensionnel de deux petites fabriques parfaitement saines se trouve résolu, et la clientèle bénéficiera de services mieux adaptés à l'évolution.

VISITEURS DE CAVES. — Ces dernières nuits, plusieurs caves ont reçu la visite de voleurs amateurs de vins et de victuailles.

Si vous n'allez plus à ski

Si vos muscles n'ont plus l'élasticité nécessaire à la pratique du ski, et que vous désirez tout de même rester en forme en pratiquant la marche, nous vous suggérons de forts jolis itinéraires.

***

Vous gagnerez la gare du Crêt-du-Locle, en train ou à pied. De cette station, vous prenez le chemin qui, en direction sud, conduit aux Herses où, à proximité de la belle ferme, on a construit plusieurs chalets, qui s'intègrent de manière assez agréable au paysage. Vous gagnez ensuite les Bressels, dont les façades de fermes ont conservé des vestiges anciens intéressants. Continuant votre chemin vous laissez la Queue-de-l'Oron pour arriver aux Entre-deux-Monts, où le Café des Chasseurs vous offre l'accueil de ses salles rénovées. Revenant quelque 150 m. sur vos pas, vous continuez en direction de La Sagne, en suivant la route cantonale qui traverse les très belles forêts du Communal de La Sagne, pour reprendre le train à Sagne-Crêt. Durée du parcours pédestre Crêt-du-Locle—Sagne-Crêt : une heure et demie à deux heures, suivant l'allure adoptée.

Des Entre-deux-Monts, vous pouvez également, laissant La Sagne à votre gauche, descendre sur Le Locle par la Combe-Girard. Le temps de marche est sensiblement le même.

Jusqu'aux Entre-deux-Monts, la circulation des automobiles est insignifiante et sur la route cantonale très peu intense.

***

Par le Bois-Noir, vous parvenez aux Endroits, puis vous descendez sur l'aérodrome, ceci uniquement pour ne pas avoir à suivre trop longtemps la route des Eplatures. Arrivé au Crêt-du-Locle, vous traversez l'agglomération et continuez en direction du Locle pour arriver au Château des Monts et descendre en direction de la Mère commune des Montagnes. Deux heures à deux heures et demie de marche. A part le tronçon de la route du Crêt-du-Locle, la circulation routière est peu importante.

***

Vous prenez la route de Pouillerel, que vous quittez ensuite pour prendre celle qui conduit aux Joux-Dessus. Arrivé au chalet Bourquin-Jaccard, vous vous dirigez vers la Grébille et vous continuez jusqu'aux Jeanmaires où la route finit en cul-de-sac. Avant le dernier virage, vous ne devez pas hésiter à brasser la neige pour gagner Les Planchettes, en descendant directement à votre droite. Si vous n'arrivez pas immédiatement après une forte chute de neige, vous trouverez un sentier, et en dix minutes vous serez au village. De là, vous continuez jusqu'aux Roches-de-Moron, pour admirer le lac de Moron dans sa parure hivernale. Puis vous revenez aux Planchettes pour y prendre le car. Temps de marche trois heures à trois heures et demie.

***

Après ces randonnées, vous serez prêt à participer le dernier dimanche de février à la réunion amicale des Sentiers du Doubs à la Roche-aux-Chevaux, et à y cueillir peut-être les premières nivéoles.

E. M.

CARNET DU JOUR

Cinémas

RITZ: 20.30, «Le Gendarme se marie».
EDEN: 20.30, «La Chamade».
PLAZA: 20.30, «Ces Messieurs de la Famille».
SCALA: 20.30, «César».
CORSO: 20.30, «Faut pas prendre les Enfants du Bon Dieu pour des Canards sauvages».

Divers

AMPHITHÉATRE DU COLLÈGE PRIMAIRE: 20.15, «Randonnées jurassiennes», diapositives, par M. Robert Porret.
THÉATRE: 20.30, «L'Escalier».
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00.
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE: 10.00 à 12.00, 16.00 à 19.00, 20.00 à 22.00, exposition «Autour de la grève générale de 1918».

Pharmacie d'office

Pharmacie Henry avenue Léopold-Robert 68. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

Vu... Lu... Entendu...

Le Jura neuchâteloise peut se targuer de posséder la plus longue piste des ki-bob du monde ! Une piste qui monte, qui descend, qui tourne, qui serpente dans toute une contrée. Du moins à en croire le compte rendu que fait un quotidien chaux-de-fonnier de l'inauguration de cette piste, et qui déclare:

« Agréable, sans risque, LA PISTE PERMET à toutes les personnes désireuses de pratiquer un sport délassant DE PARCOURIR PAR MONTS ET PAR VAUX LES SITES DU JURA. »

On ne précise pas l'itinéraire...

Le Locle

SABOTAGE! — L'auto d'un Loclois ne voulait plus démarrer, l'autre soir alors que son propriétaire sortait d'un restaurant. Tous les « trucs » employés dans cette circonstance furent vains. Pourtant, comme le découvrit un mécanicien appelé sur les lieux, ni le froid, ni une défectuosité technique n'étaient en cause: un saboteur avait tout simplement sectionné des fils électriques du moteur. On ne sait s'il s'agit d'une plaisanterie idiote ou d'un acte de vengeance. L'automobiliste a déposé plainte.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «La Bombe».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative, jusqu'à 21 h.

CHRONIQUE JURASSIENNE

La politique n'est pas un jeu de salon

Certains membres de notre parti, sous prétexte de liberté, ont parfois tendance à jouer au salon où l'on cause. Ce genre de « parlote » n'est nullement désagréable, il est le pendant de la table ronde du café du coin, où chacun égrène ses pensées, tire ses conclusions, refait le monde à son échelle. Cette sorte d'étude superficielle sans lendemain, soulage la mauvaise humeur des uns, sert de reconstituant à d'autres, et reste interne, ce qui ne cause de mal à personne, lorsqu'on en reste à ce stade.

Par contre, transplantée au niveau de l'action politique, cette manière de traiter les affaires ne peut que nuire à une unité indispensable à toute réussite. Lorsqu'un parti a, dans un congrès, choisi un programme d'une manière démocratique, le rôle de ses militants est de le défendre, de diffuser ses idées, et de les faire admettre par le peuple, et non pas de semer le doute sur leur valeur, avant même que leur application ait eu le temps de permettre de juger de leurs effets.

L'autocritique et la contestation permanente représentent le plus souvent une perte de temps regrettable. La démolition systématique des résolutions adoptées à la majorité, la mise en accusation de ceux qui sont chargés de les faire respecter, ne peuvent que nuire à la compréhension de la masse, qui finit pas ne plus suivre cette sorte de jeu de l'esprit.

Pour la grande majorité des gens du peuple, ayant adhéré au Parti socialiste ou lui apportant leur appui amical, l'idéal qu'ils se sont choisi est clairement défini dans leur esprit, et ils n'en changent pas au gré du temps ou du moment. Ils acceptent volontiers de discuter même avec force des moyens à employer pour y parvenir, de faire des choix et de les défendre. Ils refusent de croire, par contre, qu'une continuelle critique du programme, des autorités du parti, des élus, peut se traduire par un renforcement de leur cause. Ils estiment également que les partis bourgeois ayant des moyens financiers plus grands qu'eux, ils sont assez puissants pour faire l'éloge de leurs représentants, sans qu'on les aide.

EUGÈNE MALÉUS.

BELLELAY: Toujours privé d'eau. — Comme nous l'avons signalé hier, le village de Bellelay est privé d'eau depuis samedi à 17 h. Après de longues recherches rendues difficiles par la couche de neige qui recouvre le terrain, on a trouvé l'endroit où la conduite principale était défectueuse. Les travaux de réparation furent terminés dans la nuit de dimanche à lundi, à 1 h. Toutefois, à la stupéfaction des responsables, le volume d'eau dans le réservoir n'avait pas augmenté hier. Après de nouvelles recherches, une autre fuite fut découverte sous la route cantonale. Les réparations se poursuivent et le village est toujours privé d'eau.

DELÉMONT : Cycliste renversé. — Parce que la piste cyclable était verglacée, M. B. Engel, 59 ans, de Delémont, emprunta hier matin avec sa bicyclette la voie réservée aux voitures, entre Delémont et Courrendlin. Une auto le happa et le projeta à 10 mètres. Le cycliste a été hospitalisé à Delémont, souffrant de diverses blessures.

BIENNE : 65 ans de mariage. — M. et Mme Rinaldo et Maurilia Brusadelli-Biffi ont célébré lundi leurs noces de fer. Agés respectivement de 90 et 85 ans, M. et Mme Brusadelli ont atteint cet anniversaire dans un état de santé excellent. D'origine italienne, M. Brusadelli habite Bienne depuis 73 ans.

MOUTIER : Une vache happée par un train. — Hier matin, alors qu'elle venait d'être conduite aux abattoirs de la ville de Moutier, une jeune vache, propriété de M. E. Nyffeler, maître boucher en ville, fut soudainement prise d'un accès de furie. L'animal fonça sur l'ouvrier boucher, M. W. Neuenschwander, qui réussit à se mettre en lieu sûr. Puis la bête partit le long des voies ferrées, mais fut capturée peu de temps après par MM. Nyffeler et Neuenschwander qui la ligotèrent à un arbre, près d'une ferme « Sous-la-Rive ».

Au cours de cette corrida, l'animal, d'un violent coup de pied, déboîta un genou à M. Nyffeler qui dut recevoir des soins d'un médecin. Ne pouvant maîtriser seul l'animal enragé, M. Neuenschwander revint aux abattoirs pour chercher de l'aide. Pendant ce temps, la bête réussit à se libérer en cassant la corde et repartit sur la voie ferrée.

A 3 kilomètres de Moutier, en direction de Grandval, dans une légère courbe, l'animal fut surpris par le train N° 903 venant de Soleure et qui devait entrer en gare de Moutier à 9 h. 59. Malgré un coup de frein du mécanicien, la locomotive accrocha l'animal, qui fut tué sur le coup et projeté en contrebas. La locomotive a subi des dégâts pour quelques centaines de francs. **w.**

BEURNEVÉSIN : Grave chuted 'un ouvrier. — Un ouvrier français du bâtiment, M. Claude Besançon, 33 ans, de Dampierre-sur-Châlon, est tombé hier à Beurnevésin d'une échelle, faisant une chute de plusieurs mètres. Il a été hospitalisé à Porrentruy, gravement blessé : fracture du crâne et plaies diverses.

ALLE : Attaqué à Belfort. — En visite à Belfort, M. L. Comment, 62 ans, d'Alle a attaqué par un individu avec lequel il avait lié connaissance au Buffet de la Gare. L'individu lui prit son portefeuille et son porte-monnaie et disparut. M. Comment souffre d'une plaie à la tête. Il a dû être conduit à l'hôpital.

SAIGNELÉGIER : Dérapage. — Lundi, vers 11 h., sur la route Tramelan—Saignelégier, à 1 km. de cette dernière localité, un automobiliste des Reussilles, M. P. Sommer, agriculteur, 20 ans, est entré en collision avec la voiture de M. et Mme Georges Bourquin, de Saignelégier. Mme Bourquin, 50 ans, souffre d'une commotion et de diverses contusions. Quant à M. Sommer, il a une jambe cassée.

SAINT-URSANNE : Collision. — Lundi aux environs de midi, deux automobilistes de Saint-Ursanne se sont heurtés au bord du Doubs. M. J. Faivre a des côtes fracturées et M. S. Bulani, industriel, également. Les voitures ont subi de très gros dégâts.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

PESEUX : Fillette grièvement blessée. — Hier, à 14 h. 10, la petite Ida Ferrabo, 5 ans, qui s'était élancée sur la chaussée à la rue du Châtelard, a été renversée par une automobile conduite par une habitante de Corcelles. Sérieusement blessée à la tête et aux jambes, la fillette a été transportée à l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

LA BRÉVINE : Moins 27 degrés. — Alors que le thermomètre indiquait —9 lundi matin à Berne, la colonne de mercure était descendue à 27 degrés au-dessous de zéro à l'aube, à La Brévine. Il y a quelques jours, le thermomètre indiquait même —29 un matin dans ce village.

UN PASTEUR NEUCHÂTELOIS AU SECRÉTARIAT DES ÉGLISES SUISSES. — Le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse a fait appel au pasteur Robert Grimm, aumônier de l'Université de Neuchâtel, pour seconder en qualité d'assistant le secrétaire théologique de la fédération. Ce dernier a été chargé de préparer et d'organiser une conférence interconfessionnelle sur « La Suisse et le tiers monde ». Pour faciliter l'exécution de son mandat, il avait été convenu qu'un assistant lui serait adjoint pour une période de deux ans.

Delémont: Assemblée du Parti socialiste

Le Parti socialiste de Delémont a tenu le 6 janvier 1969 une assemblée générale extraordinaire, placée sous la présidence d'Henri Parrat, préfet. Cette assemblée, fréquentée par 102 personnes, s'est déroulée en présence des camarades René Meylan, directeur du «Peuple-La Sentinelle», Charles Mertenat, président du PSJ, Jean Riesen, secrétaire romand du Parti socialiste suisse (PSS). Ces deux derniers ont souligné dans leur intervention que la section siégeant était la seule habilitée à représenter le Parti socialiste à Delémont.

Au terme de l'assemblée, au cours de laquelle un comité provisoire de neuf membres, présidé par Henri Parrat, préfet, a été désigné, l'assemblée:

— regrette la création d'une section socialiste dissidente à Delémont, à l'insu de la grande majorité des membres du Parti socialiste et sans convocation d'une assemblée générale;

— maintient son activité pleine et entière en faveur de la classe ouvrière et des travailleurs de la ville, du canton, de la Confédération, ainsi que de tous les êtres humains;

— appelle tous les hommes et toutes les femmes de gauche, qui adhèrent à la fois à la démocratie et au socialisme, à entendre son appel à l'unité du monde ouvrier et à saisir l'importance qu'il revêt dans les circonstances actuelles;

— invite tous ces hommes et toutes ces femmes à s'unir au sein du Parti socialiste officiel pour contribuer efficacement à l'amélioration du sort moral et matériel de tous les travailleurs et de tous ceux qui ne peuvent travailler pour cause de maladie, d'invalidité, de vieillesse.

Triomphe français à Adelboden

Au slalom géant des messieurs disputé à Adelboden — dont les résultats comptent pour la coupe du monde FIS — deux cousins français ont triomphé: J.-N. Augert (au milieu, premier) et J.-P. Augert (à gauche, second), devant le « vieux » K. Schranz, Autriche (à droite).

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

CEUX QUI S'EN VONT. — Nous apprenons, hélas! tardivement le décès de Mme A. Eglin-Scherrer, enlevée à l'affection des siens, après une longue maladie, dans sa 86e année. La regrettée défunte était l'épouse de notre camarade et militant de pointe Albert Eglin, ancien professeur de langues. Il représenta notre parti au Conseil général, au Conseil municipal, dans de nombreuses commissions. Il fut également une personnalité marquante du mouvement des Amis de la Nature. Mme Eglin, excellente musicienne, fit bénéficier de ses dons diverses sociétés de chant et notamment le chœur de la paroisse protestante de langue allemande.

Nous présentons à sa famille éplorée nos condoléances émues.

APPEL FLATTEUR. — Le Conseil exécutif du canton de Berne a nommé en qualité de membre de l'importante commission de l'Hôpital de l'Ile à Berne M. J.-P. Méroz, professeur et directeur des écoles secondaire et de commerce de notre bourg, en remplacement de M. W. Wust, de Moutier, atteint par la limite d'âge.

LA RANÇON DES SPORTS BLANCS. — Le beau temps qui favorisa, ce début d'année, l'excellence des pistes et de l'état de la neige valut à de nombreux sportifs des accidents les champs de neige ayant été particulièrement hautement fréquentés. L'Hôpital de district eut bien à faire; quelques accidentés purent heureusement ne pas s'attarder en l'établissement, les distorsions et autres blessures bégnines ne nécessitant pas un long séjour d'hospitalisation. Ils purent rentrer à leur domicile une fois les premiers soins donnés.

AGRÉABLE FIN D'ANNÉE. — La direction de la fabrique Paul Dubois S. A. a rassemblé avant les vacances de fin d'année les cadres de l'entreprise en un repas dans un restaurant de notre bourg, repas au cours duquel elle fêta M. J. Veuve, outilleur pour un quart de siècle de bons et loyaux services. Elle prit également congé d'un de ses chefs, M. E. Zihlmann que la maladie a obligé à se retirer après 29 ans d'excellents services dans l'entreprise.

De Gaulle vient d'étendre l'embargo à l'égard d'Israël

On confirme, à l'ambassade d'Israël à Paris, les informations données par la radio israélienne selon lesquelles le Gouvernement français vient d'étendre à tous les titres d'armes et d'équipements militaires l'embargo qui frappait jusqu'à présent les livraisons d'avions « Mirage ». Cet embargo s'applique notamment aux pièces de rechange.

On indique que ces nouvelles mesures n'ont fait l'objet d'aucune communictation officielle du Gouvernement français au Gouvernement israélien, mais tout le matériel militaire destiné à Israël est arrêté par les douanes françaises qui déclarent que les permis d'exportation présentés ne sont plus valables.

On souligne dans les milieux israéliens l'extrême gravité de la mesure qui vient d'être prise: elle ne peut — déclare-t-on qu'encourager les Etats arabes à refuser toute négociation avec Israël.

La seule exception à l'embargo français, qui touche les pièces de certains moteurs d'avions de la SNECMA, n'a que peu de signification, car il s'agit de simples avions d'entraînement Fouga-Magister et il existe une usine de montage de ces avions en Israël, ajoute-t-on.

« Le président de Gaulle a voulu nous frapper au point le plus sensible. En adoptant cette mesure il a pris une attitude purement proarabe et prosoviétique et résolument antiisraélienne », écrit le journal du matin « Haarestz » (indépendant) dans son édition de mardi, au sujet de la décision française d'étendre l'embargo à tous les types d'armes et d'équipements militaires.

D'une certaine manière, poursuit le journal, le général de Gaulle a également voulu viser les Etats-Unis, qui viennent de nous vendre les « Phantom ».

« Les Arabes interpréteront cette extension de l'embargo français comme une réponse au raid israélien sur l'aéroport de Beyrouth, indique le journal. Le général de Gaulle ajoute-t-il, cherche en fait à contraindre Israël à se retirer à l'intérieur des frontières antérieures à la guerre des six jours et à faire stationner dans cette région une force internationale qui comportera des troupes françaises. »

« Ce but, souligne le journal, de Gaulle ne devrait pas ni ne doit l'atteindre. Nous avons surmonté un embargo et nous surmonterons aussi le second » conclut « Haarestz ».

Conséquence de la tension israélo-libanaise

Le Gouvernement libanais démissionne

Le président du Conseil libanais, le Dr Abdallah Yafi, a présenté lundi soir sa démission au chef de l'Etat, M. Charles Helou, apprend-on de source sérieuse. Toutefois, cette démission ne sera annoncée officiellement que dans le courant de la journée de mardi.

Le Conseil des ministres, qui devait se réunir lundi pour examiner le projet de loi sur le service militaire obligatoire, avait ajourné sa réunion à mercredi.

Pendant toute la journée, des conversations se sont poursuivies au palais présidentiel de Sin el Fil où le chef de l'Etat a reçu successivement le chef du gouvernement M. Yafi et le ministre de la Défense et des Affaires étrangères, M. Hussein Oueini.

La discussion a porté sur l'élargissement du cabinet libanais (composé de quatre membres) qui paraissait indispensable pour faire place à un cabinet d'union nationale dans les circonstances actuelles et spécialement en raison des divergences de vues entre les ministres sur la question du service militaire obligatoire.

M. Raymond Edde, ministre des Travaux publics, était partisan, devant l'aggravation de la situation à la frontière israélo-libanaise, d'une demande immédiate d'une force des Nations Unies pour assurer la sécurité du Liban ou d'une déclaration des quatre grands garantissant l'intégrité du pays. Ses collègues, quant à eux, préféraient l'institution du service militaire obligatoire.

Le gouvernement de M. Yafi avait été formé le 20 octobre 1968.

M. Faure et ses adversaires réconciliès ?

Le ministre français de l'Education nationale E. Faure a considéré lundi comme clos l'incident qui l'opposait depuis plusieurs jours à une fraction de la majorité gaulliste qui l'accusait à travers la réforme universitaire dont il est l'auteur de mener la République au naufrage.

M. Faure a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien de près de deux heures qu'il a eu avec M. Couve de Murville, premier ministre.

La volonté manifeste du ministre de l'Education nationale de minimiser l'incident a surpris la plupart des observateurs qui rappellent que dans un article publié par le journal « Le Monde » du 3 janvier, M. Faure avait écrit que l'incident en question « ne devait pas être considéré comme chétif ». Le ministre avait, dans le même article accusé ses adversaires de rappeler par leurs attaques « le comportement ordinaire du fascisme tel qu'il se manifeste dans ses débuts ».

Il est difficile pour les observateurs de savoir si les contacts Murville-Faure ont suffi à éteindre les conflits au sein de la majorité gaulliste. On y verra peut-être plus clair après la réunion mercredi du Conseil national des « comités pour la défense de la République » qui par leurs attaques contre M. Edgar Faure ont créé l'incident.

Irlande: On mobilise des policiers réservistes

Le Cabinet nord-irlandais a décidé lundi de rappeler certaines catégories de la police spéciale pour faire face à la vague croissante de violences entre factions rivales catholique et protestante. Le nombre de réservistes rappelés n'a pas été rendu public, mais il ressort du communiqué officiel qu'ils seront affectés à des tâches de routine afin de permettre aux unités régulières de se consacrer au maintien de l'ordre. Les réserves de la « police spéciale » avaient été recrutées à l'origine comme force supplétive pour combattre les éléments de l'IRA (armée républicaine irlandaise) infiltrés en Irlande du Nord. Les militants du mouvement pour les droits civiques — en majorité catholiques — les considèrent avec une grande méfiance, les accusant notamment d'être pour la plupart des protestants d'extrême-droite. L'effectif total des réservistes est d'environ 10 000 hommes. La force de police régulière compte 3000 hommes.

Propos de juriste

Comment lutter contre la misère ?

Dans une étude parue en 1964, on peut lire une effroyable analyse de la misère aux Etats-Unis d'Amérique. Elle montre les conséquences inhumaines d'un libéralisme économique et politique excessif. Elle montre indirectement ce qui doit être fait en Suisse et ailleurs pour éviter que se perpétue une situation qui fait honte au christianisme ou à l'humanitarisme dont pourtant chacun dit se réclamer. L'auteur, Michel Harrington, né en 1928, juriste, a été successivement l'éditeur d'un périodique catholique social et secrétaire syndical ; à la Fondation Ford, il continue d'étudier les problèmes sociaux et politiques. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'un démagogue facilement récusable (v. «Das andere Amerika », DTV, N° 254).

Société sans classes ?

La nation actuellement la plus « riche » de la terre compte environ 200 millions d'habitants réputés former « une société sans classes ». En fait, ces habitants se répartissent néanmoins en cinq catégories : les fortunés de naissance, les cadres et membres des professions libérales, la « classe moyenne » des commerçants et artisans, les professionnels qualifiés, et, enfin, les miséreux de l'« autre Amérique ». Selon la conjoncture et selon la définition qu'on se plaît à donner du minimum d'existence, la misère frappe 40 à 60 millions d'humains, dont un cinquième de vieillards, et un quart d'enfants ; un quart d'entre ceux-ci sont des Noirs, des métis ou des Portoricains.

Il y a toujours eu de la misère chez les immigrants, mais il s'agissait très souvent d'individus sains et entreprenants, qui gardaient leurs attaches religieuses et ethniques, et qui ont réussi à se faire les existences brillantes que l'on sait (voir les Kennedy).

La misère recrute les fils d'immigrants non parvenus, les ressortissants de minorités, les agriculteurs ruinés du Sud ou des montagnes, les ouvriers ou employés mal instruits ou mal qualifiés, les ouvriers et employés même qualifiés qui perdent leur emploi après l'âge de 40 ans, par exemple ensuite de rationalisation, les manœuvres sans formation qu'on embauche à des salaires non syndicaux et illégaux dans l'industrie textile et la restauration. Les plus à plaindre et les moins débrouillards sont les isolés, notamment les mères et autres femmes. Tous ces gens n'ont pas le « minimum socio-vital » qui garantirait leur dignité humaine aux yeux des tiers et à leurs propres yeux.

L'optique faussée du visiteur européen

Le visiteur européen ébloui ne les voit qu'insuffisamment. Ces miséreux travaillent dans les sous-sols ; ils habitent en grappes des îlots de taudis empuantis anciens ou nouveaux, situés soit dans le centre lépreux des villes, soit au-delà de la banlieue aisée. Un certain nombre émargent aux budgets publics d'assistance sociale ou sont autorisés à habiter des maisons locatives à loyer réglementé, maisons qui tiennent lieu des « bidonvilles » que connaissent d'autres villes.

Peu d'entre eux sont assurés contre la maladie, et ils le sont insuffisamment ; ils ne consultent guère médecin ou dentiste ; d'ailleurs, les praticiens de leurs quartiers n'ont eux-mêmes pas la meilleure formation.

Le concubinage à court terme, la maladie, l'invalidité, la perte des dents, la psychopathie et la criminalité sont trois fois plus répandus que dans la catégorie supérieure. Pourtant la proportion d'enfants y est beaucoup plus grande. Les miséreux savent qu'ils ne sortiront jamais de leur misère, parce qu'ils ne le peuvent pas dans les circonstances actuelles, et sont désespérément fatalistes, souvent grâce à l'alcoolisme. Ils n'ont pas appris à saisir les quelques possibilités bienfaisantes qu'offre la bureaucratie. Ils jugent l'instruction inutile et en détournent les enfants. Il est difficile de dire si ces vices de la santé, du savoir-faire et de la volonté viennent de la misère, ou si la misère vient de ces vices. La misère se diagnostique en général là où les causes s'entre-pénètrent, car un malheur ne vient jamais seul. Et la misère est honteuse ; elle rend méfiant. Elle ne participe évidemment en rien à la vie culturelle des spectacles, des beaux-arts, des voyages, et de l'instruction complémentaire. Au contraire, les progrès de la technique l'éloignent de plus en plus de la population évoluée. Elle croît sans cesse sans même susciter une conscience de classe qui pourrait être stimulante. C'est un chancre.

Avec des variantes, cette situation prolifère dans toutes les villes tentaculaires du monde, mais aussi notamment en Afrique du Sud et en Amérique du Sud. « Qui vit dans la misère vit dans l'esclavage et l'injustice », a récemment déclaré le cardinal Landazuri, archevêque de Lima.

Efforts méritoires mais insuffisants

Certes, le gouvernement des Etats-Unis, ces Etats eux-mêmes et beaucoup de municipalités, sans compter une abondance d'œuvres philanthropiques privées, ont organisé quantité de secours et de foyers, mais tout est absolument insuffisant. Cela est notamment disproportionné à la richesse dont cette nation s'enorgueillit dans le reste du monde. Il existe de nombreuses statistiques gouvernementales qui montrent que la république serait financièrement capable de déraciner la misère. Mais le président John Kennedy lui-même a constamment vu les Chambres législatives lui refuser les crédits nécessaires demandés ; les compromis parlementaires se font généralement au détriment des mesures sociales. Le gouvernement démocrate s'est heurté à une coalition d'ignorance réelle ou feinte, d'optimisme libéral et d'intérêts privés qui veut perpétuer une main-d'œuvre bon marché. Les conservateurs minimisent la misère en la comparant à celle d'autres temps et lieux. On légifère sur la base de statistique moyennes qui ne mettent en évidence ni la misère des uns ni l'opulence des autres. Les syndicats ouvriers ont réussi, par les conventions collectives de travail, à réglementer convenablement la plupart des métiers, mais ils n'ont pu organiser les nomades sans métier. Aucun parti politique n'a pour but essentiel de détruire la misère ; les villes sont sous-représentées au sein des partis comme au sein du Parlement ; même le Parti démocrate des Roosevelt et Kennedy est divisé. On a donc pris des mesures en faveur des classes structurées, et presque point en faveur des gueux ; on a fait du socialisme pour les premières et du libéralisme au détriment des seconds.

En Belgique, le manifeste des deshérités a fait un inventaire analogue des « hors-la-loi commune ».

La situation en Suisse

est meilleure pour plusieurs raisons. Moins urbanisée, elle mélange mieux les catégories sociales. Beaucoup de « prolétaires » ont encore de la parenté dans les autres catégories ; mais il faudra prendre garde à l'évolution dans les casernes à loyers modérés. L'instruction et la religion assurent une certaine résistance morale. Deux partis au moins font de l'équité sociale le but et la plate-forme de leur activité, et encouragent ainsi les déshérités. On a déjà vu des progrès sensationnels : grâce à la grève générale de 1918, ces partis sont représentés proportionnellement dans la plupart des autorités législatives ; ils ont pu faire instituer et améliorer une assurance obligatoire contre les accidents du travail, une assurance obligatoire contre la vieillesse et l'invalidité et tout cela grâce à la compréhension finale d'une majorité populaire dûment convaincue. Les syndicats ont amélioré la situation des professions organisables, et malgré cela la majorité des bénéficiaires leur tournent le dos parce qu'ils croient avoir changé de catégorie sociale pour l'éternité. Peut-être faudra-t-il fixer légalement des salaires minimums dans les professions non organisées. Le nonchaloir détourne aussi trop de jeunes d'un apprentissage professionnel sérieux. Il ne suffit pas de penser que la démocratisation de l'instruction sauvera nécessairement des misères futures, car, d'une part, il pourra toujours y avoir du chômage technologique même chez les intellectuels, et d'autre part, il faudra bien importer des gens qui acceptent d'accomplir les travaux manuels que les Suisses refusent.

Sus à la xénophobie !

Un pays qui veut vendre ses produits dans le monde entier doit finalement accepter que les peuples acheteurs moins développés viennent travailler chez lui pour pouvoir acheter. La sécurité sociale, centralisée ou non, doit comporter une assurance générale obligatoire et familiale contre le chômage, la maladie et la destruction de la denture. Cela n'est pas encore compris par la majorité de la population ni même des médecins, malgré l'intéressant projet du Mouvement populaire des familles. Cette sécurité doit être complétée par celle de l'emploi, à garantir par la codécision des syndicats, et par celle du bail à loyer. Il faut de plus construire des foyers pour vieillards, invalides et psychopathes. Il n'en faut pas moins pour déraciner la misère, et cette lutte doit être autonome et coordonnée sur le terrain national. Même ainsi l'on n'arrivera à un changement d'ambiance qu'avec la génération suivante, élevée au bénéfice de l'ensemble de ces mesures. La misère conjurée rapportera alors plus qu'elle ne coûte.

Voilà un peu de ce qu'enseigne l'accroissement de la misère aux Etats-Unis.

Mais attention ! Le gouvernement qui voudrait entreprendre une telle œuvre devrait obtenir les recettes fiscales nécessaires de la majorité législative, sinon le jeu automatique de l'économie internationale lui ferait vite savoir qu'il ne gère pas le patrimoine de l'Etat en bon père de famille, et que le déséquilibre de son budget dévaluera sa monnaie.

Ch.-O. ROTH.

(« Services publics. »)

● **Un avion s'est écrasé** *lundi soir à Bradford, en Pennsylvanie (E.-U.). Il s'agit d'un Convair 580 de la compagnie américaine Alleghany Airlines, qui transportait 25 personnes. Il y a* **HUIT MORTS** *et 17 blessés.*

● **Jolie augmentation** *de traitement pour le futur président Nixon: la Chambre des représentants a décidé de lui accorder une augmentation de...* **100 % !** *Son traitement sera de 200 000 dollars par an, contre 100 000 à son prédécesseur.*

● **Nouveau suicide** *en Allemagne: un major de la Luftwaffe, R. Schiller, de la base de Wahn (Cologne), s'est donné la mort. Par ailleurs, un* **HAUT FONCTIONNAIRE HONGROIS** *s'est également suicidé. Il s'agit du chef du bureau central de statistique, M. G. Peter, contre lequel une enquête était en cours pour trafic illégal de papiers-valeurs.*

● **Une affaire de drogue et de mœurs** *vient d'être rendue publique en Belgique. Pas n'importe laquelle: elle avait pour cadre le* **QUARTIER-GÉNÉRAL DE L'OTAN,** *où de nombreux membres du SHAPE ont été dégradés et licenciés pour s'être régulièrement livrés à des orgies galantes et stupéfiantes.*

● **Gros tumulte** *au congrès du Parti communiste autrichien, qui s'est terminé lundi dans un désordre indescriptible. Les délégués en sont même venus aux mains. La cause? Le* **LIMOGEAGE,** *lors de l'élection du comité central, de dirigeants « libéraux » au profit de chéris de Moscou.*

● **BONN. — « Reforger One », la plus grande manœuvre américaine d'après guerre en Allemagne a virtuellement commencé hier par l'arrivée à l'aérodrome de Francfort des éléments précurseurs partis dimanche du Kansas. Rappelons que ces manœuvres se dérouleront à 40 km. à peine de la frontière tchécoslovaque.**

● **PRAGUE. — « Un porte-parole du Gouvernement tchécoslovaque a déclaré lundi que les rumeurs selon lesquelles des unités de l'armée soviétique avaient occupé certaines usines, des locaux de rédaction et administrations centrales » étaient dénuées de fondement, annonce l'agence CTK.**

● **PRAGUE. — Le présidium de l'Assemblée nationale tchécoslovaque se réunira le 9 janvier pour décider de la convocation et de l'ordre du jour des réunions constitutives des deux Chambres de l'assemblée fédérale.**

● **JÉRUSALEM. — Les trois quarts des revenus des impôts israéliens pour 1969-1970 seront consacrés à la défense nationale, a annoncé au Parlement, M. Zev Sharef, ministre israélien des Finances. Il a ajouté que ce troisième budget « d'urgence » s'élevait à 11 milliards 775 millions de francs, et donnait la priorité à la sécurité du pays et à l'aide aux immigrés.**

● **PRAGUE. — M. O. Cernik, président du Conseil fédéral, a installé lundi dans ses fonctions M. Jan Marko, nouveau ministre des Affaires étrangères. Par ailleurs, M. F. Hamous, vice-président du conseil a installé dans ses fonctions M. Jan Tabacek, ministre du Commerce dans le gouvernement fédéral.**

● **BEYROUTH. — On confirme de source officielle libanaise que des représentants d'Israël et du Liban ont tenu des séances communes dans le cadre de la Commission d'armistice israélo-libanaise et sous la surveillance d'observateurs des Nations-Unies.**

● **WASHINGTON. — L'élection de M. Richard Nixon à la présidence des Etats-Unis et celle de M. Spiro Agnew à la vice-présidence ont été confirmées lundi — avant la prise de pouvoir qui aura lieu le 20 janvier — à la suite du décompte officiel par les deux chambres des bulletins de vote déposés le 16 décembre par les 538 membres du «collège électoral». Nixon: 301 suffrages ; Humphrey : 191 ; Wallace : 46.**